



Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes

Juin 2010

Adoptée le 5 juillet 2010

Commissariat aux relations internationales et à l'immigration

Table des matières

	Page
Déclaration d'intention	3
Mission	3
Principes généraux	4
Orientations	5
<i>Premier axe : une ville accueillante</i>	5
<i>Deuxième axe : l'intégration économique des immigrants</i>	6
<i>Troisième axe : l'attraction de nouveaux immigrants</i>	7
<i>Quatrième axe : la rétention</i>	8
<i>Cinquième axe : le partenariat</i>	9
Conclusion	10

ANNEXE

Histoire de l'immigration à Québec

Caractéristiques de l'immigration à Québec

Pourquoi une politique municipale sur l'immigration?

DÉCLARATION D'INTENTION

La Ville de Québec est convaincue que l'immigration peut être une source d'enrichissement multiple, de prospérité et de maintien du niveau de vie pour l'ensemble des citoyens. Conjuguée à d'autres facteurs, l'immigration contribue à freiner le vieillissement de sa population et le déclin démographique qui guette son territoire, et ce, avec toutes les conséquences qui en découlent.

La Ville de Québec considère la promotion, l'accueil, l'intégration, le rapprochement interculturel et la rétention des nouveaux arrivants comme des actions à privilégier.

En collaboration avec les acteurs concernés et surtout avec les citoyens, la Ville de Québec veut assumer un leadership partagé. Cette approche favorisera l'atteinte des objectifs correspondant aux attentes de chacun des partenaires. Concrètement, la Ville de Québec inscrit l'accueil, le rapprochement interculturel et l'intégration des personnes immigrantes dans ses priorités, et ce, dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues, des moyens à sa disposition, de même que dans le respect de la volonté et des attentes de la population.

MISSION

La Ville de Québec souhaite assurer une accessibilité à ses services, à ses emplois et aux différentes activités de la vie municipale aux citoyens de toutes les origines, en plus de favoriser le rapprochement interculturel et le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté de Québec, dans le respect et l'adhésion aux valeurs et aux spécificités de la société d'accueil.

Dans un premier temps, tous les champs de compétence municipale sont revus en fonction de faciliter l'accès à la clientèle immigrante. La Ville réaffirme que celle-ci fait partie de ses clientèles cibles et que tous les services lui sont accessibles et qu'elle peut même influencer l'offre de services. Les besoins des citoyens des communautés culturelles peuvent être différents par rapport à l'ensemble des citoyens.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La Ville de Québec énonce que les principes généraux suivants guident sa Politique d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes :

► **Reconnaissance de la diversité ethnoculturelle**

Les personnes immigrantes sont une source de développement social, culturel et économique pour l'ensemble des citoyens. Ce principe vise à promouvoir et à valoriser la contribution de l'ensemble des cultures.

► **Reconnaissance des personnes immigrantes comme des citoyens à part entière**

Quelle que soit leur origine, les résidents de la ville de Québec ont tous les mêmes droits et devoirs. Chaque citoyen a un rôle à jouer dans le développement de sa communauté.

► **Gestion proactive et inclusive de la diversité ethnoculturelle**

La Ville de Québec met l'accent sur le rapprochement et l'échange dynamique entre groupes ethnoculturels comme une source d'enrichissement et d'apprentissage mutuels. Elle valorise la réciprocité et l'effort d'adaptation de chacune des cultures en présence. Pour une personne immigrante, cela signifie aussi connaître et respecter les valeurs de la société québécoise et y adhérer, notamment la primauté de la langue française, l'égalité entre les hommes et les femmes, la laïcité des espaces publics et le fonctionnement démocratique. Il faut donc comprendre que l'intégration individuelle et collective des nouveaux arrivants à leur société d'accueil incombe avant tout aux immigrants eux-mêmes. La société d'accueil a aussi des obligations et des responsabilités en ce sens. Ainsi, des efforts d'adaptation de tous les groupes sont impératifs à la cohésion et à la paix sociales.

► **Engagement, collaboration et partenariat**

L'engagement de tous les acteurs, tant les institutions et les organismes que les citoyens, est indispensable à la réussite de ce projet de société. L'accueil, l'attraction, l'intégration, le rapprochement et la rétention des immigrants incombent à tous, y compris aux immigrants eux-mêmes. La Ville de Québec est donc un intervenant parmi d'autres. Elle n'entend pas se substituer à aucun acteur, mais doit s'engager et orienter la démarche globale dans une optique de complémentarité. La mise en œuvre et le succès de cette politique reposent sur la concertation, la contribution et la mobilisation de l'ensemble des acteurs.

ORIENTATIONS

La Politique municipale sur l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants comporte cinq orientations basées sur le rôle que la Ville de Québec joue dans ce domaine.

PREMIER AXE : UNE VILLE ACCUEILLANTE

Dès son arrivée à Québec, la personne immigrante est en interaction directe avec son nouveau milieu d'accueil (administrations publiques, institutions publiques et privées, commerces et services, organismes). Chaque contact et chaque prestation de service est une occasion pour elle d'apprécier le degré d'accueil à son égard. Le milieu de vie devient donc le théâtre quotidien de multiples expériences interpersonnelles.

L'ouverture doit se traduire par une meilleure compréhension des uns et des autres. Elle prône le rapprochement et le dialogue entre tous les citoyens de la ville de Québec.

Pour y arriver, la Ville de Québec préconise :

- ▶ ***d'encourager le développement de partenariats entre les intervenants du milieu;***
- ▶ ***de valoriser une participation citoyenne active et inclusive.***

En plus de travailler à l'établissement d'une compréhension mutuelle la plus harmonieuse possible, la Ville de Québec entend mener des actions proactives afin de rendre les services municipaux accessibles à tous et notamment aux membres des communautés culturelles. Une approche d'adaptation des services et des programmes sera de la plus haute importance.

Pour ce faire, la Ville de Québec entend :

- ▶ ***favoriser l'accès aux services municipaux à tous les citoyens issus de l'immigration;***
- ▶ ***former et sensibiliser les employés et les élus municipaux aux différentes communautés culturelles présentes sur son territoire;***
- ▶ ***promouvoir le respect, la compréhension et l'importance de la diversité culturelle et l'intégration des communautés culturelles à la structure culturelle de la municipalité;***
- ▶ ***encourager la représentativité des communautés culturelles dans tous les secteurs d'activités municipales.***

DEUXIÈME AXE : L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES IMMIGRANTS

Malgré l'importance que revêt l'immigration pour le développement économique et démographique de la ville de Québec, plusieurs indicateurs mettent en évidence une situation d'inégalité persistante à laquelle sont confrontés bon nombre d'immigrants sur le marché du travail, particulièrement ceux issus des minorités visibles.

Les enjeux économiques et démographiques auxquels la Ville de Québec est confrontée, aujourd'hui et demain, incitent les autorités municipales à privilégier l'immigration parmi les principaux apports stratégiques pour assurer son développement social, économique et culturel.

La réussite de l'accueil, de l'attraction et de la rétention des immigrants passe indéniablement par leur intégration économique. Leur participation au marché du travail constitue une responsabilité partagée entre les personnes immigrantes et la société d'accueil. La Ville de Québec, pour sa part, doit s'assurer de l'existence de conditions facilitant l'insertion professionnelle des immigrants sur son territoire.

Dans cette optique, la Ville de Québec travaillera à :

- ▶ ***faire connaître davantage le programme sur l'égalité en emploi «Égalité 5» et voir à accélérer sa mise en œuvre;***
- ▶ ***promouvoir son programme de stages destinés aux nouveaux arrivants;***
- ▶ ***promouvoir des emplois d'été à l'intention des jeunes issus des communautés culturelles;***
- ▶ ***stimuler l'entrepreneuriat auprès de la population immigrante, en collaboration avec les organismes du milieu;***
- ▶ ***participer activement aux différents événements liés à l'intégration des immigrants et, s'il y a lieu, appuyer l'organisation de nouveaux événements.***

TROISIÈME AXE : L'ATTRACTION DE NOUVEAUX IMMIGRANTS

La disponibilité d'une main-d'œuvre de qualité, compétente, expérimentée et spécialisée est au cœur de la croissance et du maintien des activités et représente un défi majeur pour les entreprises locales et régionales. Ainsi, l'attraction et l'accroissement de l'immigration représentent un enjeu crucial pour l'expansion, la vitalité et la prospérité de la région de la Capitale-Nationale. L'avenir même des entreprises dépend de leur capacité d'accès à une main-d'œuvre qualifiée. La région de Québec doit se mobiliser pour attirer et retenir les meilleurs talents.

À ce chapitre, la Ville de Québec fera en sorte de :

- ▶ ***mettre en valeur les qualités et les caractéristiques distinctives de la Ville de Québec comme une destination d'établissement de grande qualité;***
- ▶ ***collaborer avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec à la promotion auprès des clientèles des bassins démographiques les plus porteurs.***

QUATRIÈME AXE : LA RÉTENTION

La personne immigrante s'intègre facilement et durablement à son milieu si l'accueil et l'intégration se sont déroulés favorablement. Elle développe un sentiment d'appartenance et de fierté à un point tel qu'il lui est difficile de le quitter. En conséquence, une personne immigrante heureuse et bien intégrée à sa communauté devient, par le fait même, un véritable ambassadeur pour sa ville d'adoption, contribuant tout naturellement à sa promotion.

Ainsi, la Ville de Québec fera en sorte de :

- ▶ ***examiner les politiques et pratiques de planification urbaine et de logement et éliminer les obstacles d'ordre systémique; s'assurer que l'habitation soit accessible à tous sans discrimination;***
- ▶ ***favoriser chez la population immigrante l'exercice et la jouissance d'une citoyenneté pleine et entière.***

CINQUIÈME AXE : LE PARTENARIAT

Le partenariat avec tous les acteurs concernés par l'accueil, l'intégration et la rétention des immigrants est une condition impérative à la réussite de cette entreprise. L'élaboration et l'adoption d'une telle politique permettent à la Ville de Québec de préciser et de confirmer toute l'importance qu'elle accorde à l'immigration, outil essentiel au développement et au rayonnement de son territoire. Cette politique précise les limites auxquelles elle est aussi soumise. L'engagement de tous les acteurs du milieu et l'appropriation citoyenne sont essentiels à la réussite du projet.

Dans cet esprit, la Ville de Québec entend :

- ▶ ***adapter les ententes avec les partenaires en tenant compte des principes directeurs fixés par cette politique;***
- ▶ ***s'associer à tout partenaire qui pourrait faciliter l'atteinte des buts recherchés par cette politique;***
- ▶ ***élaborer, en complémentarité avec les intervenants concernés, des objectifs communs et partagés, de manière à ce que les actions retenues soient intégrées et complémentaires sur le territoire.***

CONCLUSION

La Ville de Québec vise l'intégration économique, sociale, culturelle et politique des immigrants et veut assurer des relations interculturelles des plus harmonieuses entre tous. C'est pourquoi les autorités municipales se dotent d'une politique spécifique pour guider le cadre des interventions et atteindre ainsi les objectifs recherchés.

ANNEXE

HISTOIRE DE L'IMMIGRATION À LA VILLE DE QUÉBEC

Au 18^e siècle, la ville de Québec a été, avec Boston et New York, la principale porte d'entrée des immigrants en Amérique du Nord.

Dès 1810, touchée par une sévère crise industrielle et agricole et aux prises avec une surpopulation et la famine, la Grande-Bretagne incite des milliers de ses citoyens à émigrer au Nouveau Monde.

De 1815 à 1860, plus d'un million d'immigrants débarquent sur les quais de la ville de Québec. Toutefois, la très grande majorité de ces nouveaux arrivants poursuivent leur route vers l'Ouest.

Une partie d'entre eux s'établissent à Montréal, qui s'impose déjà comme métropole économique du Bas-Canada. D'autres continuent vers l'Ontario ou les États-Unis. En 1861, les anglophones forment 40 % de la population de Québec.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, des milliers d'Allemands et de Scandinaves débarquent aussi sur les quais de Québec. Or, ils se dirigent principalement vers les États-Unis. Des Russes, des Belges, des Français, des Suisses et des Italiens arrivent également à Québec. Mais, à la suite du déclin du commerce du bois et de la construction navale, ces immigrants quittent aussi la ville. Toutefois, avec la fin de la construction du chemin de fer transcontinental, plusieurs Chinois se dirigent vers l'est du pays et certains d'entre eux s'établissent à Québec.

Au XX^e siècle, grâce au boom économique provoqué par le développement de l'Ouest canadien, une forte vague d'immigrants débarque à Québec. Originaires principalement de la Grande-Bretagne, ces nouveaux résidents arrivent aussi de l'Europe de l'Est et de l'Europe occidentale, notamment de la Grèce et de l'Italie. En outre, on assiste à l'arrivée des premières personnes en provenance du Moyen-Orient, surtout de la Syrie. Après la Seconde Guerre mondiale, la ville de Québec reçoit sa part d'immigrants qui entrent au Québec, surtout des Italiens, des Grecs et des Portugais. Avec la levée des contraintes liées à l'immigration non européenne, Québec reçoit ses premiers Marocains et Haïtiens. C'est au début des années 1960.

Aujourd'hui, au gré des bouleversements du monde politique dans plusieurs pays, des hommes, des femmes et des enfants sont accueillis et trouvent refuge au Québec. Parallèlement, la très grande majorité des nouveaux arrivants au Québec est sélectionnée à l'étranger pour ses compétences et ses connaissances dans les domaines de pointe, notamment la haute technologie et les technologies de l'information. Ces immigrants fortement scolarisés, originaires d'Europe, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique, peuvent répondre aux besoins urgents des entreprises de la ville de Québec. Ils contribuent ainsi à la consolidation et au développement des entreprises locales et régionales.

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMIGRATION À QUÉBEC

En 2006, un Canadien sur cinq est un immigrant. Avec l'Australie (à 22,2 % de sa population totale), le Canada est l'un des plus grands pays d'immigration. Aux États-Unis, cette proportion n'est que de 12,5 %.

L'Ontario et la Colombie-Britannique sont les provinces qui affichent alors la plus forte proportion d'immigrants avec respectivement 28,3 % et 27 %, suivies de l'Alberta (16,2 %) et du Manitoba (13,3 %). Le Québec arrive au cinquième rang avec 11,5 % d'immigrants au sein de sa population totale, soit 851 560 personnes.

Sur le plan régional, on trouve à la même date 26 205 immigrants dans la grande région de Québec, c'est-à-dire la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, et 22 160 sur le territoire de la ville de Québec exclusivement. Avec une population de 491 140 habitants, les immigrants ne représentent alors que 4,51 % de la population totale de la ville de Québec, c'est-à-dire moins d'un résident sur vingt.

UN APPORT DÉMOGRAPHIQUE IMPORTANT

En 2001, on dénombrait 17 115 immigrants à la ville de Québec avec une population totale de 476 330 personnes, soit une proportion de 3,59 %. De 2001 à 2006, la population totale de la ville de Québec a crû de 14 810 individus ou 3,1 % (de 476 330 à 491 140 habitants), tandis que la population immigrante a augmenté de 5 045 personnes ou 29,5 %. Sans l'apport de nouveaux arrivants, la population de la ville de Québec n'aurait augmenté que de 9 765 individus ou 2,05 % au lieu des 3,1 % qu'elle a enregistrés pour cette période. Les immigrants contribuent donc, à hauteur d'une personne sur trois, à la croissance démographique de la ville de Québec.

De plus, 94 % des immigrants résidant dans la ville sont âgés de moins de 45 ans et près de la moitié (47 %) sont âgés de 25 à 44 ans. Aussi, la tranche d'âge des 15-24 ans représente 17 % du total des immigrants de la ville de Québec en 2006. C'est donc dire que l'immigration à Québec est jeune et prête à intégrer le marché du travail.

Par ailleurs, la population immigrante est établie sur l'ensemble du territoire de la ville, mais sa répartition diffère d'un arrondissement à l'autre. C'est dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery que l'on trouve le plus grand nombre d'immigrants à Québec, c'est-à-dire 5 840 personnes. Il est suivi des arrondissements de La Cité et de Limoilou, avec respectivement 4 510 et 2 955 immigrants. À eux seuls, ces trois arrondissements regroupent 60 % de la population immigrante de la ville.

Par quartier, seuls quatre des 35 quartiers de la ville accueillent plus de 1 000 immigrants. Avec 1 750 personnes, le quartier de la Cité universitaire domine. Il est suivi des quartiers Maizerets, Le Plateau et Saint-Louis, avec respectivement 1 415, 1 150 et 1 020 immigrants.

Les tableaux suivants présentent les détails de la répartition des immigrants à la ville de Québec en 2006.

Tableau 1
Répartition des immigrants
par arrondissement à Québec – 2006

ARRONDISSEMENTS	POPULATION TOTALE	IMMIGRANTS	PROPORTION (%)
Sainte-Foy–Sillery	71 475	5 840	8,2
La Cité	62 330	4 510	7,2
Limoilou	45 245	2 955	6,5
Les Rivières	62 585	2 415	3,9
Charlesbourg	72 810	2 160	3,0
Laurentien	52 885	1 840	3,5
Beauport	74 865	1 560	2,1
La Haute-Saint-Charles	48 945	880	1,8
Total -Ville de Québec	491 140	22 160	4,5

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
 Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

Tableau 2
Répartition des immigrants par quartier
Ville de Québec – 2006

QUARTIER	NOMBRE	QUARTIER	NOMBRE
La Cité		Charlesbourg (suite)	
Vieux-Québec	615	Jésuites	520
Saint-Roch	765	Saint-Charles-Borromée	295
Saint-Jean-Baptiste	560	Saint-Rodrigue	585
Montcalm	970	Beauport	230
Saint-Sauveur	845	Laurentides	
Saint-Sacrement	755	Saint-Michel	315
Les Rivières		Chutes-Montmorency	290
Neufchâtel Est-Lebourgneuf	670	Vieux-Bourg	345
Duburger-Les Saules	955	Vieux-Moulin	365
Vanier	770	Limoilou	700
Sainte-Foy–Sillery		Lairt	
Sillery	990	Maizerets	1 415
Cité universitaire	1 750	Vieux-Limoilou	835
Saint-Louis	1 020	La Haute-Saint-Charles	
Plateau	1 150	Lac-Saint-Charles	145
Pointe-de-Sainte-Foy	930	Loretteville	270
Charlesbourg		Saint-Émile	180
Notre-Dame-des Laurentides	200	Châtels	305
Saint-Pierre-aux-Liens	340	Laurentien	560
Bourg-Royal	225	Val-Bélair	
		Aéroport	315
		Cap-Rouge	965

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
 Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

PROVENANCE DES IMMIGRANTS

En 2006, près de 100 communautés différentes vivent sur le territoire de la ville de Québec. Avec 43,2 %, l'Europe demeure le premier continent de provenance des immigrants. À lui seul, il fournit plus d'immigrants que les Amériques (21,7 %) et l'Afrique (20,7 %) réunies. L'Asie et le Moyen-Orient ferment la marche avec 14,2 % ou 3 155 individus en provenance de ce secteur géographique.

Tableau 3
Immigrants selon le continent d'origine
Ville de Québec et arrondissements – 2006

	Immigrants selon les lieux de naissance - Continents					
	Amériques	Europe	Afrique	Asie/ Moyen-Orient	Océanie/ Autres	TOTAL immigrants
La Cité	985	2 065	865	595	0	4 510
Les Rivières	645	900	540	330	0	2 415
Sainte-Foy–Sillery	1 220	2 260	1 365	970	25	5 840
Charlesbourg	560	1 025	320	245	10	2 160
Beauport	340	735	275	210	0	1 560
Limoilou	595	1 060	950	340	10	2 955
La Haute-Saint-Charles	185	480	55	150	10	880
Laurentien	270	1 020	225	315	0	1 840
VILLE DE QUÉBEC	4 805	9 555	4 590	3 155	55	22 160
Pourcentage	21,7	43,2	20,7	14,2	0,2	100,0

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

Par pays d'origine, les immigrants français forment en 2006 la plus importante communauté présente à Québec (3 870 Français ou 17,5 % du total des immigrants). Ils représentent aussi la plus importante communauté d'origine dans tous les arrondissements de la ville de Québec. Les Colombiens suivent en deuxième position, mais de très loin avec 1 200 individus (5,6 % des immigrants); les États-Unis (4,4 %), la Chine et la Bosnie, avec un peu plus de 4 %, complètent les cinq premiers pays de provenance des personnes qui émigrent au Québec.

En résumé, les immigrants de la ville de Québec, comme dans l'ensemble de la province de Québec, proviennent en très grande majorité d'Europe, de la France en particulier. Toutefois, à l'échelle du Canada, l'Asie (en particulier la Chine) constitue la principale provenance des immigrants en 2006.

Tableau 4
Immigrants selon le pays d'origine
Ville de Québec – Arrondissements – 2006

	Immigrants selon les lieux de naissance – Principaux pays									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
La Cité	France (1 170)	Burundi (215)	É.-U. (185)	Vietnam (165)	Haïti (160)	Maroc (155)	Yougoslavie (140)	Bosnie (140)	Colombie (135)	Ex-URSS (120)
Les Rivières	Colombie (235)	France (235)	Yougoslavie (205)	Bosnie (175)	Haïti (125)	Allemagne (120)	Congo (85)	É.-U. (75)	Roumanie (70)	Vietnam (70)
Sainte-Foy–Sillery	France (820)	Colombie (325)	Maroc (325)	Algérie (325)	Yougoslavie (275)	Roumanie (270)	É.-U. (255)	Chine (195)	Tunisie (195)	Bosnie (150)
Charlesbourg	France (475)	Colombie (205)	Yougoslavie (145)	É.-U. (125)	Bosnie (115)	Chine (90)	Portugal (95)	Maroc (80)	Italie (75)	Roumanie (70)
Beauport	France (285)	Portugal (115)	Algérie (90)	Allemagne (80)	É.-U. (80)	Chine (70)	Roumanie (60)	Colombie (55)	Burundi (55)	Haïti (50)
Limoilou	France (295)	Algérie (290)	Bosnie (285)	Colombie (235)	Burundi (145)	Serbie (135)	Congo (135)	Roumanie (110)	Chine (85)	Chili (70)
La Haute Saint-Charles	France (155)	Chine (120)	Portugal (110)	Allemagne (70)	Belgique (60)	É.-U. (60)	Haïti (25)	Roumanie (20)	Mexique (15)	Australie (10)
Laurentien	France (430)	Chine (160)	Allemagne (130)	Roumanie (85)	Portugal (85)	Italie (70)	Vietnam (70)	Belgique (55)	Rwanda (50)	Haïti (35)
VILLE DE QUÉBEC	France (3 870)	Colombie (1 200)	É.-U. (970)	Chine (905)	Bosnie (890)	Maroc (860)	Algérie (845)	Roumanie (750)	Haïti (625)	Allemagne (585)

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
 Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

MINORITÉS VISIBLES

En 2006, les minorités visibles représentent 44,3 % de la population immigrante de la ville de Québec, soit 14 290 individus. Les Noirs (31,8 %) forment le principal groupe. Ils sont suivis des Asiatiques (Chinois, Vietnamiens, Cambodgiens, Malaisiens, Laotiens, etc.) avec 22,4 %. Les Latino-Américains et les Arabes leur succèdent avec respectivement 19,1 % et 18,2 %.

Tableau 5
Composition des minorités visibles à Québec – 2006

	TOTAL	HOMMES	FEMMES
Noirs	4 550	2 365	2 185
Asiatiques	3 200	1 255	1 945
Latino-Américains	2 725	1 295	1 430
Arabes	2 595	1 460	1 135
Autres	1 220	660	560
Total - population des minorités visibles	14 290	7 035	7 255

Source : Statistique Canada – Recensement 2006

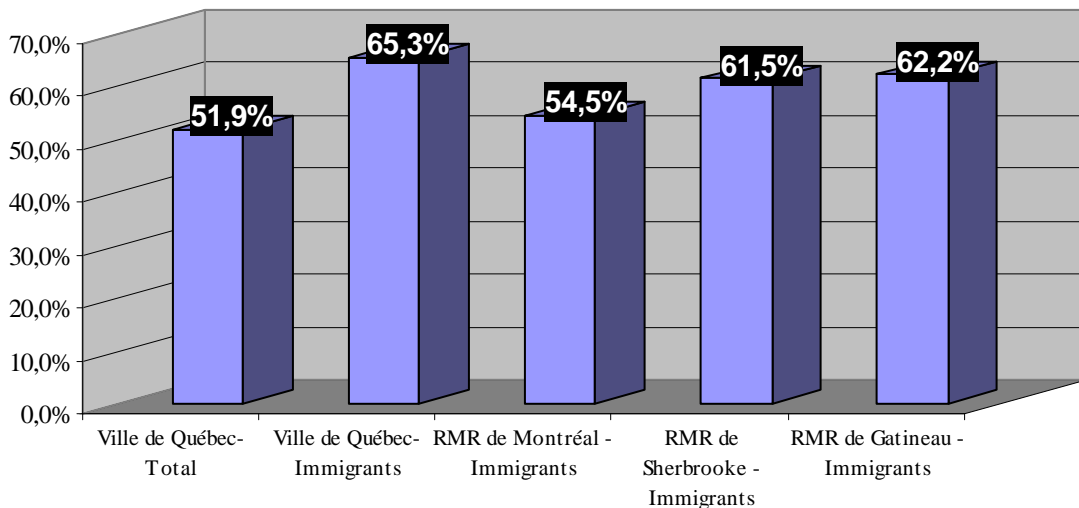
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

SCOLARITÉ

Sur les 22 160 immigrants qui se trouvent à Québec en 2006, la proportion d'immigrants âgés de plus de 25 ans possédant un diplôme postsecondaire est de 65,3 %, tandis qu'elle est de 51,9 % pour le reste de la population de la ville. Et, comparativement aux RMR ailleurs dans la province, les immigrants à Québec sont plus instruits. La même cohorte (diplôme postsecondaire) ne représente que 54,5 % dans la RMR de Montréal, 61,5 % à Sherbrooke et 62,2 % à Ottawa-Gatineau. Il en va de même pour la proportion d'immigrants âgés de 25 à 64 ans ayant un diplôme universitaire. Ils sont 51,3 % à Québec, 40,6 % à Montréal, 45,3 % à Sherbrooke et 40,2 % dans la région d'Ottawa-Gatineau. C'est dire que les immigrants résidant à Québec sont non seulement plus scolarisés que la moyenne de la population globale de la ville de Québec, mais aussi que les autres immigrants établis à Montréal, à Sherbrooke et à Ottawa-Gatineau.

Graphique 1

Proportion d'immigrants âgés de 25 à 64 ans de la ville de Québec et d'autres RMR ayant un diplôme postsecondaire, par comparaison avec l'ensemble de la ville de Québec en 2006



Source : Statistique Canada – Recensement 2006

Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

CHÔMAGE CHEZ LES IMMIGRANTS

Malgré un niveau de scolarité nettement plus élevé, les immigrants résidant dans la ville de Québec sont deux fois plus au chômage que l'ensemble de la population (9,7 % contre 5 %). Cependant, avec un taux de chômage des immigrants de 9,5 % comme l'indique le tableau ci-dessous, leur situation est meilleure dans la région métropolitaine de recensement de Québec, comparativement à la RMR de Sherbrooke (14,4 %), à la RMR de Montréal (11,1 %) et à la RMR de Gatineau (9,5 %).

Tableau 6
Taux d'activité des immigrants
Ville de Québec et autres RMR – Données de 2006

	Province Non-immigrants	RMR de Québec Non-immigrants	Ville de Québec Non-immigrants	Ville de Québec immigrants	RMR de Québec immigrants	RMR de Montréal immigrants	RMR de Gatineau immigrants	RMR de Sherbrooke immigrants
Taux d'activité	64,9	67,4	65,4	67,0	67,5	61,5	70,2	58,0
Taux d'emploi	60,4	64,3	62,1	60,5	61,3	54,7	63,5	49,7
Taux de chômage	7,0	4,6	5,0	9,7	9,1	11,1	9,5	14,4

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

On constate également que la situation des immigrants face au chômage est différente selon qu'ils sont issus d'une minorité visible ou non. Le taux de chômage est de 11,7 % chez la population des minorités visibles, tandis qu'il n'est que de 7,5 % chez les minorités ethniques et de seulement 4,4 % pour la population née au Canada et qui demeure dans la RMR de Québec. En outre, le taux de chômage est supérieur chez certaines minorités visibles, notamment les Noirs, les Arabes et les Latino-Américains. À Montréal, la situation est encore plus difficile pour ces mêmes communautés.

Tableau 7
Taux d'activité des immigrants
RMR de Québec – Données-échantillon (20 %) – 2006

	Total 15 ans et plus	Population active	Personnes occupées	Chômeurs	Inactifs	Taux activité	Taux emploi	Taux chômage
Population née au Canada	571 140	385 595	368 745	16 850	185 945	67,5	64,5	4,4
Population immigrante	22 440	15 150	13 765	1 385	7 290	67,5	61,3	9,1
Population immigrante (excluant les minorités visibles)	13 665	9 285	8 585	700	4 300	67,9	62,8	7,5
Minorités visibles	8 775	5 865	5 180	685	2 910	66,8	59,0	11,7

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
 Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

REVENU DES IMMIGRANTS

Selon le recensement 2006, les immigrants de la région métropolitaine de Québec ont un revenu médian près de 35 % inférieur en moyenne à la population née au Canada. En effet, le revenu médian des immigrants qui n'ont pas de diplôme universitaire est de 19 896 \$ et il est de 32 497 \$ pour les immigrants ayant un diplôme universitaire. Par comparaison, il est de 31 454 \$ (sans diplôme universitaire) et de 49 007 \$ (avec diplôme universitaire) pour la population née au Canada. Toutefois, comparée aux principales régions métropolitaines de la province, la situation des immigrants de la RMR de Québec est meilleure que celle des immigrants à Montréal, à Sherbrooke ou à Gatineau. Il est à noter que les disparités en Ontario sont, par ailleurs, beaucoup moins importantes. En effet, les écarts du revenu médian des immigrants qui demeurent en Ontario sont inférieurs de 25 % à ceux de la population née au Canada, tandis qu'ils sont inférieurs de 35 % dans la province de Québec.

Tableau 8
Revenu médian des immigrants
Données-échantillon (20 %) – 2006

	Sans diplôme universitaire	Avec diplôme universitaire	Moyenne
RMR de Québec			
Né au Canada	31 454 \$	49 007 \$	40 231 \$
Immigrants	19 896 \$	32 497 \$	26 197 \$
Écart	- 11 558 \$	- 16 510 \$	- 14 034 \$
Écart en %	- 36,7 %	- 33,7 %	- 34,9 %
RMR de Montréal			
Né au Canada	32 288 \$	49 229 \$	40 759 \$
Immigrants	20 885 \$	29 188 \$	25 037 \$
Écart	- 11 403 \$	- 20 041 \$	- 15 722 \$
Écart en %	- 35,3 %	- 40,7 %	- 38,6 %
RMR de Sherbrooke			
Né au Canada	29 052 \$	45 619 \$	37 336 \$
Immigrants	19 891 \$	25 941 \$	22 916 \$
Écart	- 9 161 \$	- 19 678 \$	- 14 420 \$
Écart en %	- 31,5 %	- 43,1 %	- 38,6 %
RMR de Gatineau			
Né au Canada	36 671 \$	58 945 \$	47 808 \$
Immigrants	23 554 \$	36 385 \$	29 970 \$
Écart	- 13 117 \$	- 22 560 \$	- 17 839 \$
Écart en %	- 35,8 %	- 38,3 %	- 37,3 %
PROVINCE DE QUÉBEC			
Né au Canada	30 041 \$	48 987 \$	39 514 \$
Immigrants	20 952 \$	29 695 \$	25 324 \$
Écart	- 9 089 \$	- 19 292 \$	- 14 191 \$
Écart en %	- 30,3 %	- 39,4 %	- 35,9 %
PROVINCE DE L'ONTARIO			
Né au Canada	36 532 \$	55 992 \$	46 262 \$
Immigrants	30 027 \$	38 976 \$	34 502 \$
Écart	- 6 505 \$	- 17 016 \$	- 11 761 \$
Écart en %	- 17,8 %	- 30,4 %	- 25,4 %

Source : Statistique Canada – Recensement 2006

Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

CONNAISSANCE DES LANGUES OFFICIELLES

En 2006, une très vaste majorité des immigrants (95,5 %) ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation en français. Ils ne sont que 78,4 % dans cette situation dans la RMR de Montréal et 76,8 % et 92,3 % respectivement dans les RMR de Gatineau et de Sherbrooke. C'est la cohorte des immigrants arrivés de 1991 à 2000 qui ont déclaré le plus haut taux de connaissance du français, c'est-à-dire 97,0 %. Aussi, près d'un immigrant sur deux (47,7 %) a déclaré connaître la langue anglaise, tandis que cette proportion n'est que d'une personne sur trois chez les non-immigrants (32,5 %).

Environ 28 % des immigrants de la ville de Québec parlent aussi à la maison une langue autre que le français ou l'anglais. De la trentaine de langues non officielles, la langue espagnole domine très largement avec 27,8 %. Les autres langues parlées le plus souvent à la maison sont, par ordre d'importance, le bosniaque (10,4 %), le chinois (7,2 %) et l'arabe (6,6 %).

Tableau 9
Connaissance des langues officielles
RMR de Québec – Données-échantillon (20 %) – 2006

	Total connaissance des langues officielles	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni anglais ni français
Non-immigrants	675 740	710	455 360	219 185	485
		0,1 %	67,4 %	32,4 %	0,1 %
Immigrants	26 200	410	12 950	12 085	755
		1,6 %	49,4 %	46,1 %	2,9 %
Avant 1991	10 110	165	4 420	5 360	165
		1,6 %	43,7 %	53,0 %	1,6 %
1991 à 2000	7 645	110	3 850	3 560	125
		1,4 %	50,4 %	46,6 %	1,6 %
2001 à 2006	8 445	135	4 680	3 165	465
		1,6 %	55,4 %	37,5 %	5,5 %

Source : Statistique Canada – Recensement 2006
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

Tableau 10
Langue parlée à la maison par les immigrants
Ville de Québec – Données-échantillon (20 %) – 2006

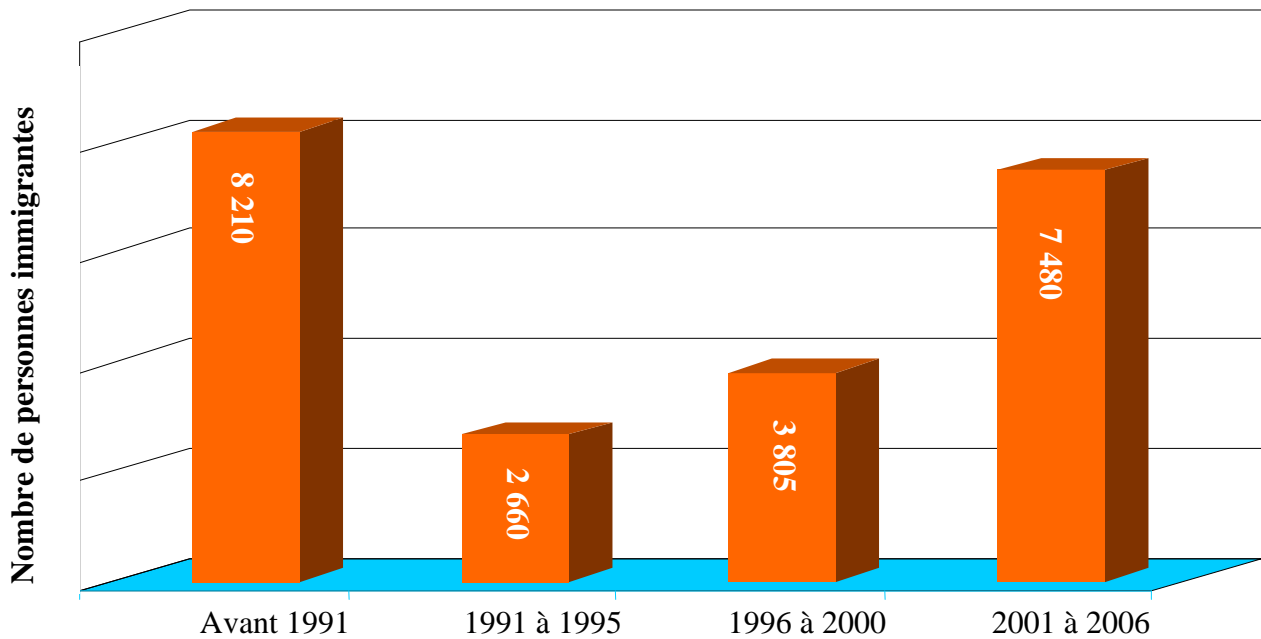
	NOMBRE	%
Français	13 670	61,7
Anglais	940	4,2
Anglais et français ou autre	1 365	6,2
Autres langues que le français ou l'anglais	6 185	27,9
- Espagnol	1 720	27,1
- Bosniaque	645	10,4
- Langues chinoises	445	7,2
- Arabe	410	6,6
- Vietnamien	260	4,2
- Portugais	245	4,0
- Autres (italien, créole, allemand, kurde, polonais, khmer, serbo-croate, etc.)	2 905	47,0

Source : Statistique Canada – Recensement 2006, produit n° 97-557-XWF2006 002
 Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

PÉRIODE D'ARRIVÉE DES IMMIGRANTS

Même si la ville de Québec a été l'une des principales portes d'entrée des immigrants au Canada, il n'en demeure pas moins que le tiers d'entre eux, encore présents sur le territoire municipal, sont arrivés entre 2001 et 2006. Un immigrant sur deux a ainsi été accueilli à Québec entre 1996 et 2006. L'arrivée massive des nouveaux citoyens à Québec s'est donc faite au cours des dix dernières années.

Graphique 2
Population immigrante selon la période d'immigration
Ville de Québec – recensement 2006



Source : Statistique Canada – Recensement 2006 – Produit n° : 97-557-XWF2006 002
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

PRÉSENCE ET RÉTENTION DES IMMIGRANTS

Jusqu'à tout récemment, la Capitale-Nationale a toujours été identifiée comme une région où les immigrants ne faisaient que passer. Pour toutes sortes de raisons, elle avait de la difficulté à retenir ses nouveaux arrivants. Cependant, il faut garder à l'esprit que différents facteurs peuvent influencer la perception du phénomène. Les personnes immigrantes que l'on accueille sont très mobiles. Par ailleurs, la population québécoise en général ne distingue pas les immigrants permanents des immigrants temporaires (ex. étudiants étrangers et travailleurs temporaires) qui, par définition, repartent à la fin de leurs études ou de leur contrat. C'est pourquoi, il est préférable de parler de l'augmentation annuelle du nombre de personnes immigrantes s'établissant dans une région donnée.

Tableau 11
Évolution des caractéristiques des immigrants admis au Québec de 1997 et 2007
et résidant dans la région de la Capitale-Nationale en janvier 2009

	Immigrant présent en janvier 2003 (admis entre 1997-2001)	Immigrant présent en janvier 2004 (admis entre 1998-2002)	Immigrant présent en janvier 2005 (admis entre 1999-2003)	Immigrant présent en janvier 2006 (admis entre 2000-2004)	Immigrant présent en janvier 2007 (admis entre 2001-2005)	Immigrant présent en janvier 2008 (admis entre 2002-2006)	Immigrant présent en janvier 2009 (admis entre 2003-2007)
Région de la Capitale-Nationale	5 094	5 392	5 839	6 643	7 100	7 158	7 664

Source : MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

POURQUOI UNE POLITIQUE MUNICIPALE SUR L'IMMIGRATION?

L'immigration est associée à plusieurs enjeux, tant de nature démographique et économique que linguistique ou autres. Étant le palier le plus proche des citoyens, les municipalités sont d'emblée interpellées sur la question. En plus des enjeux soulevés, elles doivent se préparer aux transformations prévisibles en raison de l'ampleur que celle-ci pourra prendre au cours des prochaines décennies, dans le souci d'assurer l'harmonie et la participation de tous leurs citoyens au développement de leur territoire.

ENJEU DÉMOGRAPHIQUE

Le vieillissement de la population est un phénomène connu surtout pour les pays occidentaux. L'Organisation des Nations Unies estime qu'en 2050, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le nombre de personnes de plus de 65 ans excédera celui des jeunes de moins de 15 ans.

Au Québec, en 2007, on recense 1 230 944 jeunes de moins de 15 ans et 1 105 517 personnes de plus de 65 ans¹. À Québec, à la même période, les moins de 15 ans représentent 71 833 personnes et les plus de 65 ans 85 214. Avec ces résultats, il n'y aura pas lieu d'attendre plus de 40 ans pour vivre la situation de déséquilibre anticipé.

En 2007, l'agglomération de Québec est donc en déficit de 13 381 jeunes de moins de 15 ans. Avec le faible taux de natalité et l'espérance de vie accrue, cette situation ne pourra que s'amplifier avec le temps. En effet, selon les prévisions dressées par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), la tendance devrait s'accroître d'une façon très importante. En 2021, selon ces prévisions, la différence entre les deux groupes serait de près de 53 000 individus, malgré que la population totale augmenterait de 25 106 personnes ou 4,9 % durant la même période. Ainsi, dans moins de 13 ans, un résidant sur quatre aurait plus de 65 ans.

Tableau 12
Projection de la population de la Ville de Québec
par groupe d'âge – 2011-2021

	Population totale	Groupe d'âge 0 – 14 ans	Groupe d'âge 65 ans et +	Différence entre les deux groupes	%
2011	510 683	67 908	90 775	(22 867)	(34 %)
2016	524 814	71 773	108 393	(36 620)	(51 %)
2021	535 789	74 783	127 524	(52 741)	(71 %)

Source : Institut de la statistique du Québec, traitement spécial au profit de la CMQ, mai 2008
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

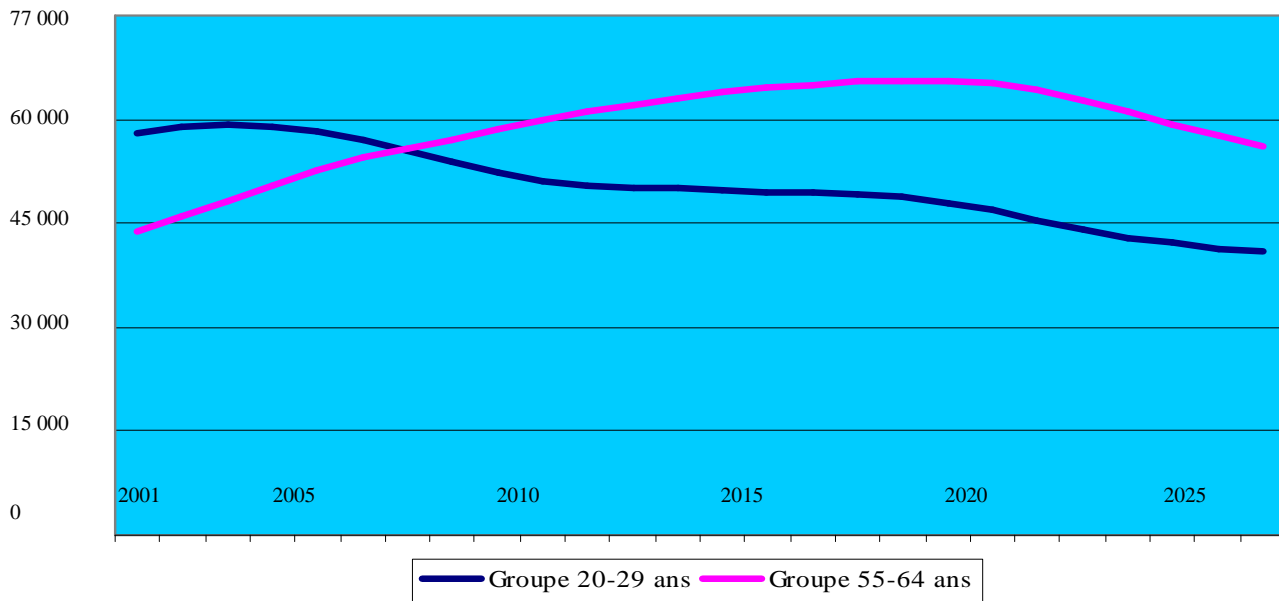
¹ Source : Institut de la statistique de Québec, profils des régions.

ENJEU ÉCONOMIQUE

Avec le vieillissement prévisible de sa population, l'économie de la ville sera directement affectée, notamment en raison de la diminution du nombre de personnes en âge de travailler. La pénurie de main-d'œuvre n'est pas une situation passagère, mais une réalité vérifiée et quantifiable.

L'analyse comparative des groupes des 20-29 ans (entrée sur le marché du travail) et des 55-64 ans (départ à la retraite) montre clairement le déficit au volet de la population active à Québec. Selon le scénario de référence précité, le nombre des 20-29 ans tend à baisser très rapidement, passant de 76 068 individus en 2006 à 54 413 en 2026, pendant que le nombre des 55-64 ans tend à augmenter. Ainsi, tant et aussi longtemps que le rapport entre ces deux groupes, appelé indice de remplacement de la main-d'œuvre, demeurera supérieur à 100, le marché du travail ne souffrira pas d'un manque de travailleurs en général. Toutefois, ce n'est plus le cas pour la ville de Québec. Ce ratio a basculé sous ce seuil depuis 2007. Il diminuera rapidement et devrait se stabiliser aux alentours de 73 d'ici à 2026. On aurait alors environ trois entrants potentiels seulement sur le marché du travail pour quatre sortants potentiels. La récente pénurie de main-d'œuvre vécue par plusieurs entrepreneurs de la région de la Capitale-Nationale et rapportée dans les médias confirme la situation décrite.

Graphique 3
Projections démographiques pour la main-d'œuvre
Ville de Québec



Source : Institut de la statistique du Québec, *Indice de remplacement de la main-d'œuvre, 2004*
Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

Tableau 13
Indice de remplacement de la main-d'œuvre
Ville de Québec – 2001-2026

Année	20-29 ans	55-64 ans	Indice de remplacement	Écart
2001	77 520	58 243	133	19 277
2002	78 640	61 488	128	17 152
2003	78 817	64 450	122	14 367
2004	78 506	67 353	117	11 153
2005	77 545	70 074	111	7 471
2006	76 068	72 555	105	3 513
2007	73 879	74 521	99	(642)
2008	71 665	76 229	94	(4 564)
2009	69 699	78 123	89	(8 424)
2010	68 110	79 988	85	(11 878)
2011	67 199	81 434	83	(14 235)
2012	66 695	82 658	81	(15 963)
2013	66 641	84 132	79	(17 491)
2014	66 476	85 165	78	(18 689)
2015	66 147	85 985	77	(19 838)
2016	65 896	86 592	76	(20 696)
2017	65 607	87 199	75	(21 592)
2018	65 073	87 585	74	(22 512)
2019	63 941	87 390	73	(23 449)
2020	62 455	86 790	72	(24 335)
2021	60 576	85 520	71	(24 944)
2022	58 906	83 602	70	(24 696)
2023	57 326	81 330	70	(24 004)
2024	56 137	79 044	71	(22 907)
2025	55 228	76 908	72	(21 680)
2026	54 413	74 772	73	(20 359)

Source : Institut de la statistique, *Indice de remplacement, Ville de Québec 2001-2026, 2004*
 Traitement : Commissariat aux relations internationales et immigration

ÉNORMES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Selon les dernières estimations d'Emploi-Québec, la région de la Capitale-Nationale comptera quelque 9 500² nouveaux emplois et 50 000 postes à combler suite à des départs à la retraite, entre 2009 et 2013. C'est donc un total de 59 500 emplois qu'il faudra combler. La création d'emplois représente près de 5 % des 345 000 emplois présents dans la région, tandis qu'il faudrait en remplacer plus de 13 % à la suite des départs à la retraite.

À l'échelle provinciale, Emploi-Québec estime à 640 000 les emplois à pourvoir entre 2009 et 2013. Un quart (152 000) de ceux-ci proviendraient de la création de nouveaux emplois et les autres (488 000) seront dus au remplacement des départs à la retraite.

Toujours selon le même organisme gouvernemental, pour la région de la Capitale-Nationale, la croissance de l'emploi devrait être plus marquée dans les entreprises axées sur les services comme :

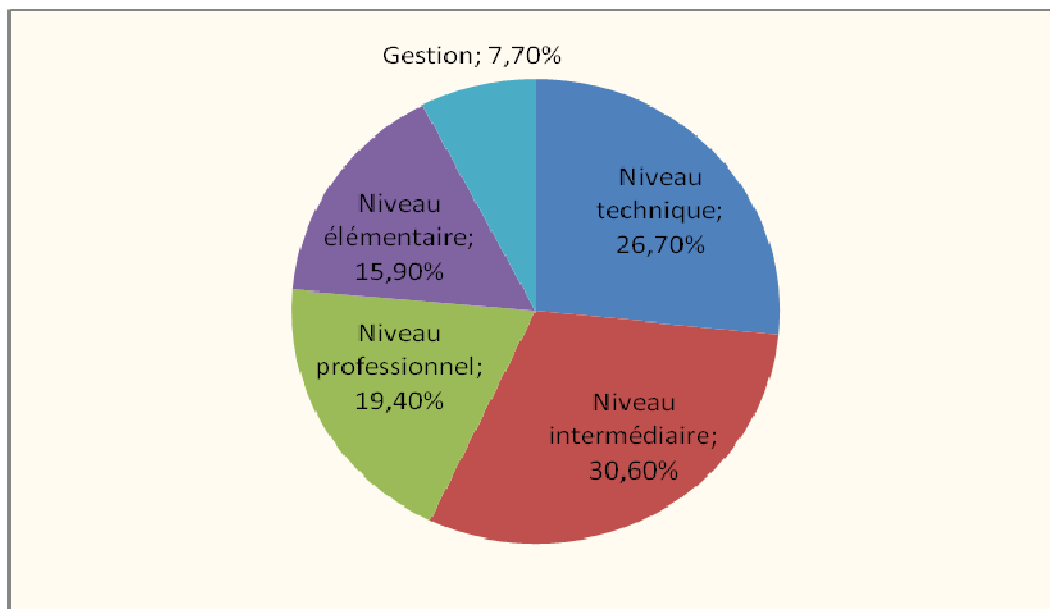
- soins de santé et assistance sociale;
- commerce;
- services professionnels, scientifiques et techniques;
- finance et assurances;
- services aux entreprises;
- hébergement et restauration;
- information, culture et loisirs.

De nouveaux emplois devraient être créés dans quelques segments de la fabrication comme :

- aliments et boissons;
- produits informatiques et électroniques;
- produits métalliques.

Plus de la moitié (56 %) des emplois à pourvoir dans la région de la Capitale-Nationale devraient se concentrer dans les professions associées au niveau de compétence technique (26,7 %) ou intermédiaire (30,6 %) :

² Source : Emploi-Québec, Le marché du travail dans la région de la Capitale-Nationale, perspectives professionnelles 2009-2013, 2009.



Source : *Emploi-Québec, Le marché du travail dans la région de la Capitale-Nationale, perspectives professionnelles 2007-2011, 2007*

Le remplacement des emplois exigera aussi les mêmes niveaux de compétence.

Malgré le ralentissement économique qui sévit dans de nombreux pays, on signale des problèmes liés à la rareté de main-d'œuvre qualifiée à Québec. Plusieurs entreprises locales et régionales éprouvent de sérieuses difficultés à recruter des ressources compétentes en raison des faibles bassins de main-d'œuvre disponibles.

Comme montré précédemment, la croissance démographique de la ville de Québec est due, en bonne partie, à l'apport de l'immigration. En tenant compte des projections liées à la démographie et à l'emploi, l'immigration devient un levier stratégique pour la prospérité économique de la ville. Sans être une panacée, l'immigration peut, combinée à d'autres interventions, contribuer à atténuer les impacts évoqués, notamment en ralentissant le déclin de la population et en répondant immédiatement à la pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée. Pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, certains bassins de main-d'œuvre sont accessibles en autant que les employeurs veulent y puiser :

- les travailleurs de 55 ans et plus;
- les minorités visibles;
- les personnes handicapées motivées à travailler;
- les jeunes sans qualification qu'il faut former;
- les prestataires des programmes sociaux aptes à travailler qu'il faut convaincre et former.

Ce survol des tendances illustre bien la situation de la ville de Québec, deuxième pôle économique de la province, dont la pérennité est remise en question.

Au-delà de ces considérations de nature économique et démographique, la Ville de Québec vise aussi et surtout à se doter d'une vision partagée en matière d'accueil et d'intégration de ses immigrants. Elle entend mettre en place les moyens appropriés pour atteindre ces objectifs, notamment ce qui suit :

- disposer d'un outil de référence quant aux meilleures pratiques à adopter dans un contexte de diversité culturelle en devenir;
- faire de la Ville de Québec une organisation exemplaire vis-à-vis de toute sa clientèle, nonobstant ses origines, sa religion, sa langue ou la couleur de sa peau;
- préparer la population de la ville de Québec à vivre dans une société de plus en plus pluraliste, inclusive et respectueuse de l'expression des cultures d'ailleurs;
- défendre et favoriser les échanges harmonieux entre les communautés vivant sur son territoire et prôner une citoyenneté démocratique et participative;
- favoriser et promouvoir des valeurs communes afin de développer le sentiment d'appartenance et l'ouverture aux autres;
- confirmer la région de la Capitale-Nationale et la ville de Québec comme le deuxième pôle d'immigration au Québec, fort et durable.

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

La Constitution canadienne fait de l'immigration un domaine de compétence partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. L'Accord Canada-Québec de 1991 balise le partage des responsabilités entre le Québec et le Canada.

Globalement, les responsabilités du fédéral se réfèrent à l'établissement des volumes annuels d'immigration pour le pays, en tenant compte notamment de la planification du Québec. Il définit et voit à l'application des critères d'entrée et de séjour (durée, droit de travailler ou d'étudier), des critères d'interdiction de territoire (santé, sécurité), des documents requis et des renvois.

Quant au gouvernement du Québec, il détermine les volumes d'immigrants à accueillir par catégorie. On distingue trois grandes catégories : l'immigration économique, le regroupement familial et l'immigration humanitaire. Par immigration économique, on entend des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires sélectionnés en fonction d'une grille de sélection pour leurs compétences socioéconomiques telles que la formation, l'expérience professionnelle, l'âge et la connaissance du français. L'objectif ainsi poursuivi est de leur permettre de s'intégrer rapidement au marché du travail en répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec afin de contribuer à l'enrichissement de la société québécoise. Les personnes immigrantes appartenant à cette catégorie représentent plus de 50 % de la population immigrante présente dans la région.

Le regroupement familial concerne un peu moins du quart des nouveaux arrivants. Cette catégorie englobe le parrainage d'époux et de conjoints de fait, de parents et d'enfants à charge. Elle contient également les enfants adoptés à l'étranger. Cette catégorie représente un peu plus de 20 % de la population immigrante établie dans la région.

Finalement, le Québec souscrit pleinement au principe de solidarité internationale de même qu'aux objectifs des conventions régissant la protection des réfugiés. L'immigration humanitaire occupe une place importante au Québec. C'est pour répondre à cette volonté que la région de la Capitale-Nationale accueille des réfugiés. Il est important de préciser que les réfugiés sélectionnés à l'étranger sont admis au Québec après avoir vécu de nombreuses années dans un camp de réfugiés ou parce qu'ils étaient victimes de persécution dans leur propre pays. À leur arrivée, ils sont pris en charge par l'État, en partenariat avec des organismes non gouvernementaux ou accueillis par un groupe ou un organisme ayant souscrit un parrainage en leur faveur.

En octobre dernier, certaines modifications ont été apportées à la grille de sélection des travailleurs qualifiés ainsi que les grilles de sélection applicables aux gens d'affaires. Ces changements instaurent le traitement prioritaire des demandes des candidats dont le profil professionnel répond aux besoins du marché du travail québécois. Les changements apportés permettent de sélectionner davantage de candidats qui répondent aux besoins prioritaires du marché du travail et de favoriser un meilleur arrimage entre la sélection et les besoins du Québec.

Évidemment, cette grille de sélection est révisée régulièrement afin de tenir compte de la situation économique du Québec et des conditions du marché du travail qui y prévalent.

La première entente entre la Ville de Québec et le MICC sur l'immigration est survenue en 2001. Elle impliquait une contribution de 85 000 \$ du gouvernement provincial, ainsi que le salaire de deux personnes affectées au dossier, et 15 000 \$ de l'ex-Ville de Québec. Après les fusions de 2002, une autre entente (2005-2006) est conclue et le gouvernement du Québec consent une subvention de 300 000 \$ à la nouvelle Ville de Québec. À son expiration, la Ville de Québec renégocie une entente triennale (2006-2009) et la contribution des deux partenaires est alors de 1 575 000 \$. Cette entente est actuellement en processus de renégociation pour la période 2009-2012.

INTERVENTIONS DE LA VILLE DE QUÉBEC EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE RÉTENTION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Avant même les fusions des municipalités, l'ex-Ville de Québec était très active dans le domaine de l'immigration et avait mis sur pied des mesures pour favoriser les relations interculturelles sur son territoire. Elle s'est d'ailleurs dotée d'une «Politique d'accueil et d'intégration des immigrantes et immigrants de la Ville de Québec» en octobre 1996. Comme décrit précédemment, la nouvelle Ville a également réitéré son intérêt en la matière. Elle entend être à l'écoute des intervenants, supporter les efforts ainsi que les activités de rapprochement et d'intégration proposées par les organismes du milieu, y compris celles de la société d'accueil et, conséquemment, faire de la ville de Québec une destination par excellence pour les immigrants. La Ville de Québec appuie aussi les activités pour la rétention et le développement d'un sentiment d'appartenance des nouveaux immigrants et celles pour établir des liens de respect mutuel entre toutes les communautés.

Globalement, dans le cadre de l'entente conclue avec le MICC, la Ville de Québec intervient particulièrement dans trois principaux champs : la promotion et l'attraction, l'intégration et le rapprochement interculturel.

Plus spécifiquement, elle développe et utilise de multiples outils pour promouvoir la ville de Québec comme destination privilégiée pour les nouveaux immigrants. Elle participe à des missions «ciblées» de recrutement de main-d'œuvre spécialisée à Montréal, au Canada et à l'étranger.

En matière d'intégration, la Ville de Québec assure un service d'accueil des nouveaux arrivants, notamment par des séances d'information et de familiarisation à leur nouveau milieu de vie. Elle les informe, directement ou par le biais d'outils appropriés, de la panoplie de services disponibles autant pour les immigrants que pour l'ensemble de la population. Elle développe et encourage financièrement et matériellement de très nombreuses activités de sensibilisation et de rapprochement interculturel. Elle soutient la diffusion et la connaissance des cultures des différentes origines ethniques et voit, par sa population immigrante, à faire connaître et partager les valeurs, les us et coutumes de leur nouvelle société d'accueil. Particulièrement sur le plan de l'intégration économique, elle offre un programme de stages destinés aux immigrants, dans le but de leur permettre d'acquérir une expérience de travail québécoise qui leur facilitera l'accès au marché du travail local. Elle accorde une attention particulière à l'emploi des immigrants qui, à défaut, seront marginalisés et leurs compétences gaspillées au détriment de l'enrichissement collectif et individuel.

Finalement, depuis 2002, la Ville de Québec a mis sur pied le Conseil interculturel de la Ville de Québec, lequel est composé de quinze membres issus majoritairement de l'immigration, mais comportant aussi des membres de la société d'accueil, dans le but de l'accompagner, de la soutenir et de la conseiller dans toutes ses démarches et orientations liées à la gestion de la diversité sur son territoire. Elle fait en sorte de sensibiliser et de former ses employés et ses dirigeants aux relations interculturelles. Par ailleurs, depuis juin 2008, la Ville de Québec a adhéré à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Cette adhésion illustre bien l'importance qu'elle accorde à la cohabitation harmonieuse de toute sa population, nonobstant son origine, sa religion, sa langue, son handicap ou son orientation sexuelle.

AUTRES OFFRES DE SERVICES POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

Sans la contribution d'une multitude d'organismes, il va sans dire que l'offre de services pour les personnes immigrantes serait grandement compromise, tant au niveau de l'accueil que de l'intégration et du rapprochement interculturel.

On dénombre plus d'une soixantaine d'organismes sans but lucratif pour compléter toute l'offre globale auprès de ces personnes sur le territoire de la ville de Québec. Plus spécifiquement, ces partenaires œuvrent dans des champs variés comme :

- francisation et formation;
- aide à l'emploi et à l'employabilité;
- intégration dans le milieu de vie et soutien à la recherche de logement;
- rapprochement interculturel;
- soutien à l'accueil et à l'intégration des réfugiés;
- soutien aux immigrants entrepreneurs.

D'autres organismes regroupant certaines communautés culturelles présentes sur le territoire offrent des services liés à l'accueil et à l'intégration de leurs membres.

Pour connaître les champs d'intervention spécifiques à l'ensemble de ces organismes, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante :

http://www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/etablir/adresses_utiles.aspx

À la hauteur des moyens disponibles et en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral, la Ville de Québec supporte financièrement et logistiquement plusieurs activités proposées par ces partenaires de première ligne.